

ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES



Les décisions administratives portant sur un arbitre de District peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Les décisions administratives portant sur un arbitre de Ligue peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL de la LIGUE.

Les décisions administratives portant sur un arbitre Fédéral peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION SUPERIEURE D'APPEL.

L'appel doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Les contestations des décisions concernant les réserves techniques relatives à l'application des lois du jeu, prises par la Commission sont examinées par la Section Lois du Jeu de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Les autres décisions des C.R.A. et C.D.A. sont insusceptibles d'appel et sont contestables devant les juridictions administratives conformément aux dispositions du Code du Sport. En effet, ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs de CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141.5 et suivants du Code du Sport

Réunion du Vendredi 31 Mai 2024 Assemblée Générale des Arbitres

Présents : M. Jean Daniel COLLEMAN (Président), Mme Sabah BADJI, MM. Akim BEN AÏSSA, Mohamed EZKIYOUH, Fouad BOUAISS, Loïc DE CASTRO SILVA, Chaïb KINNOUS, MAKECHOUCHE Youssef, Adil MOURABIT, Emile ROUIRE, Mourad ZEGHLI. VAN MEEL Alan.

Excusés : M. BEN MALEM Abdellatif, Mme Sarah SPALACCI.

RAPPEL AUX ARBITRES :

RAPPEL NUMERO CONTRAIREMENTS 06 73 86 35 55

Lecture et approbation PV du 24 mai 2024

➤ PV approuvé à l'unanimité

Validation classements

Considérant le retrait des arbitres en activité du district grand Vacluse, conformément au règlement intérieur de la CDA, la commission valide les classements et transmet au comité directeur pour approbation.



Le Comité Directeur a approuvé et valide les classements lors de sa réunion du 27 mai 2024 dans son PV N° 43 publié le 31 mai 2024 sur le site du district grand Vaucluse

COURRIERS OFFICIELS :

- **Monsieur MOKADMI Amir**, Reçu votre courriel concernant le retour positif concernant l'utilisation de la GoPro
- **Monsieur EL HARANE Walid**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur BENDOUMA Yanis**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur HOORNAERT Lucas**, Reçu votre courriel concernant le retour positif concernant l'utilisation de la GoPro
- **Monsieur SABIR Ismail**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur HAMNACHE SIDI Mohamed**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Madame HAMIED Sohane**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur SECU Cristian**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA vous remercie pour les services rendus
- **Monsieur CHFIRA Nordine**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur DARRAZI Najim**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur GARCHI Ouadi**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur CHATI Samir**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur EL FIGHA Aziz**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur RHAZALI Aimad**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur GOREN Ferhat**, Reçu votre courriel, lu, pris note

COURRIERS CLUBS :

- **U.S.ST SATURNOISE**, Reçu vos remerciements concernant la qualité de l'arbitrage de MS BELLABACCI, GADJAOUI & BEN MALEM, transmis aux intéressés.
- **R.C. PROVENCE**, Reçu votre courriel concernant la rencontre U18 D1, lu, pris note

COURRIERS DISTRICT :

- **SECRETARIAT**, Reçu votre courriel concernant les invitations à l'AG
- **SERVICE COMPETITIONS**, Reçu votre courriel concernant les chiffres demandés
- **SECRETARIAT**, Reçu votre courriel concernant les réponses au Google Chrome
- **SERVICE COMPETITIONS**, Reçu votre courriel concernant la demi-finale D3, pris note

COURRIERS LIGUE :

- **IR2F**, Reçu votre courriel concernant les feuilles d'émargement, transmises.
- **C.R.A.**, Reçu votre courriel concernant les arbitres réservistes Futsal.

Questions diverses :

- La CDA félicite l'ensemble des arbitres et délégués ayant officié sur les différentes finales. Merci pour votre contribution au bon déroulement de ces rencontres et pour votre implication. Vous pouvez être fiers de votre travail et de l'image que vous véhiculez de notre District. Félicitations à vous tous et bonne continuation dans vos futures rencontres arbitrales.

Pôle Désignation

BILAN DES DÉSIGNATIONS SAISON 2023/2024

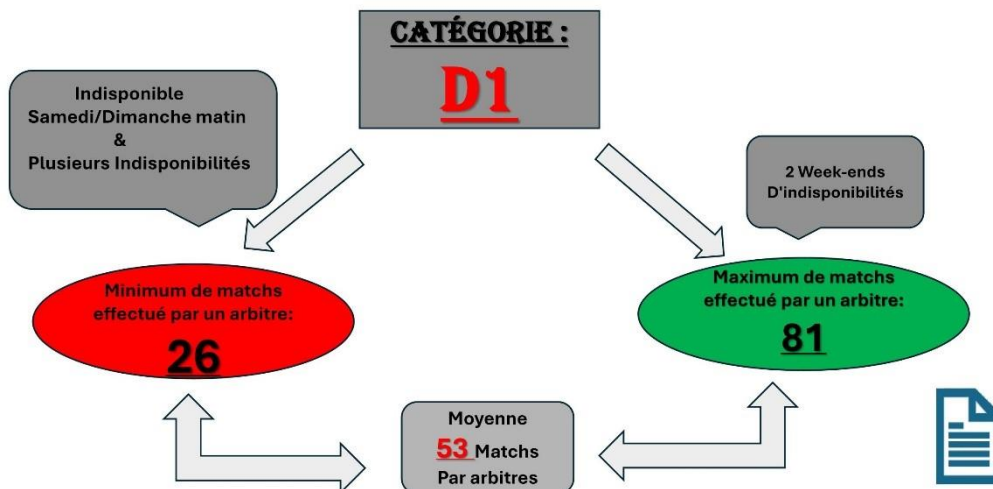


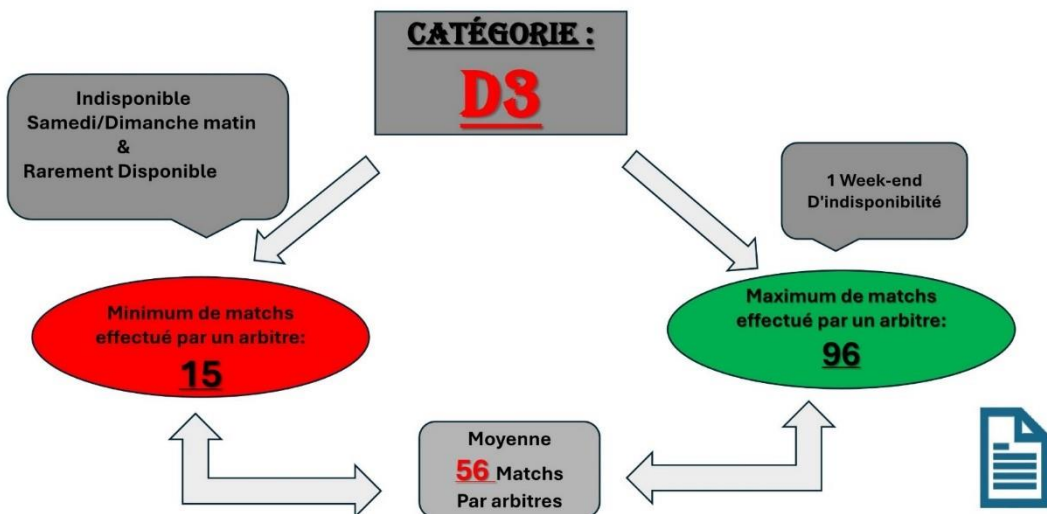
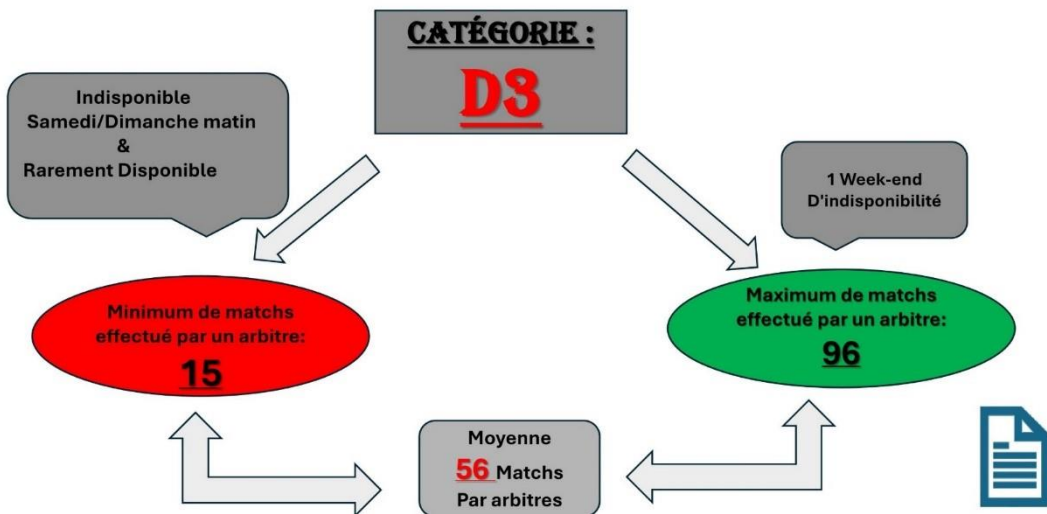
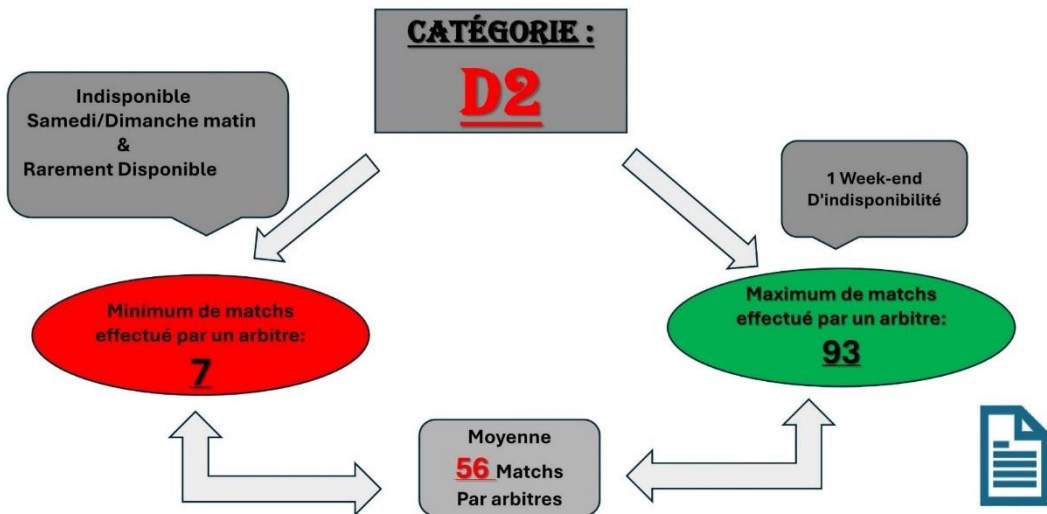
4706 Matches joués
(Tout compétitions confondue)

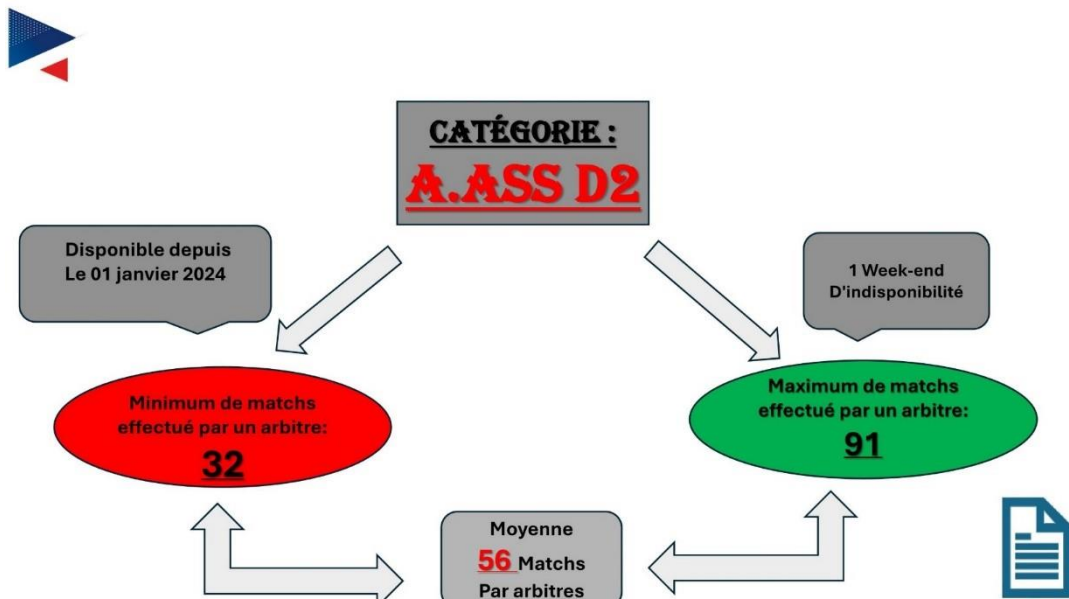
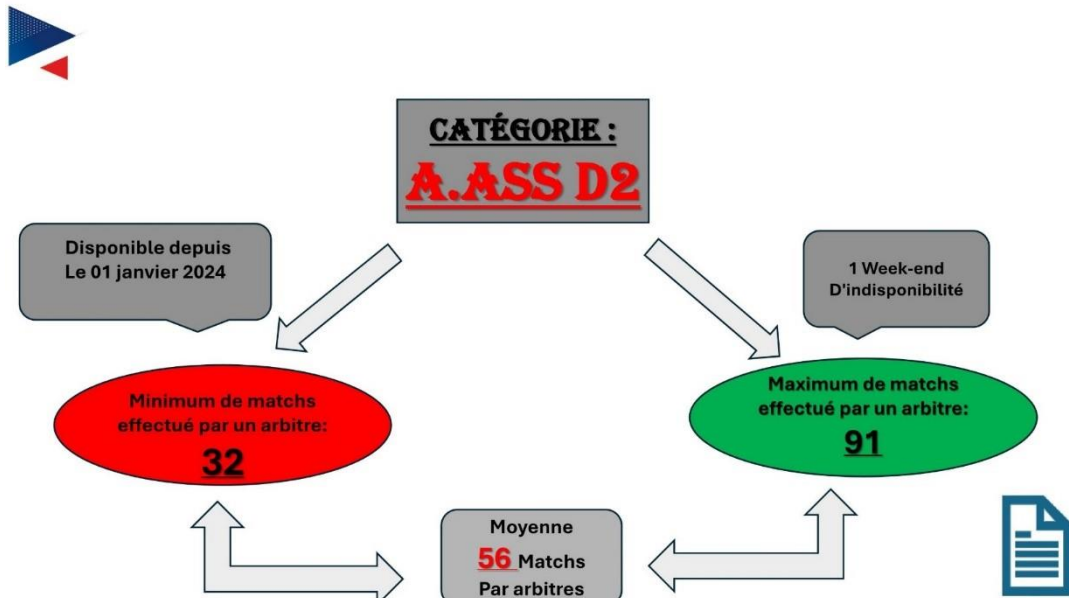
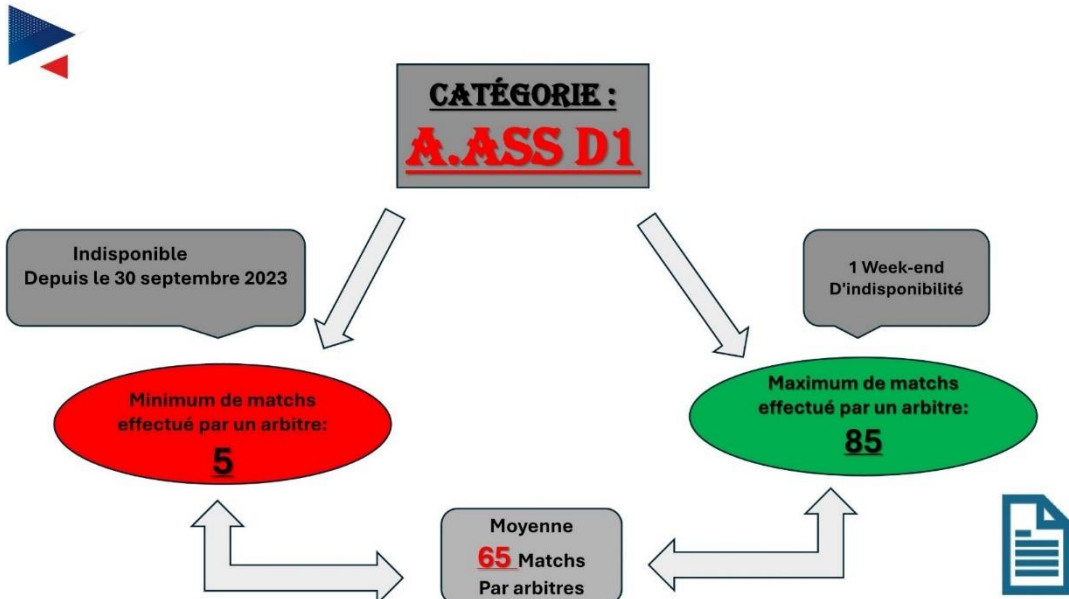


3747 Matches
Couvert par des officiels

RÉCAPITULATIF DÉSIGNATIONS SÉNIORS PAR CATÉGORIES









OBJECTIFS DÉBUT DE SAISON

- ▶ **Premier objectif équité et égalité des désignations.**
- ▶ **Deuxième objectif couvrir un maximum de rencontre**
- ▶ **Troisième objectif publication des désignations 10 jours avant.**



SYNTHÈSE SAISON 2023/2024

Réunions	
<i>17 réunions Saison 2023/2024</i>	<i>35 Réunions lors de la saison 2022/2023</i>

↓

Dossiers en Appel	
<i>29 Dossiers Saison 2023/2024</i>	<i>42 Dossiers lors de la saison 2022/2023</i>



Commission De Discipline

President :
Mr. Chaïb KINNOUS



SYNTHÈSE SAISON **2023/2024**

Réunions

56 réunions Saison 2023/2024

50 Réunions lors de la saison 2022/2023

Dossiers reçus en convocation simple

35 Dossiers Saison 2023/2024

26 Dossiers lors de la saison 2022/2023

Dossiers en Instruction

32 Dossiers Saison 2023/2024

17 Dossiers lors de la saison 2022/2023



SYNTHÈSE SAISON **2023/2024**

Total Dossiers reçus

62 Dossiers actuellement

43 Dossiers lors de la saison 2022/2023

Environ 570 Cartons Rouges

Environ 6900 Dossiers traités depuis le début de saison

Environ 6200 Dossiers traités durant la Saison 2022/2023



RETOUR PROJET GO PRO



207
MATCHS COUVERT PAR
UNE GO PRO



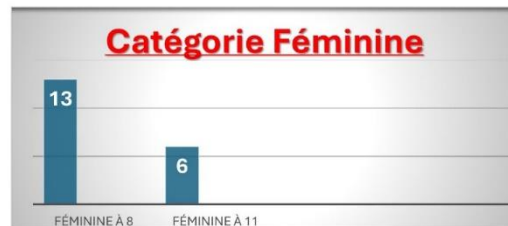
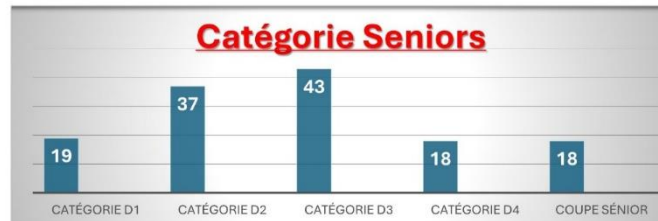
RÈGLEMENT CAMERA EMBARQUÉE

Il demeure important de respecter quelques règles quant à l'utilisation de ce matériel, à savoir :

- Les vidéos enregistrées sont la propriété du District Grand Vaucluse, organisateur des rencontres.
 - Seul les les cartes mémoires fournies par le district seront utilisées.
 - Aucune copie ni extraction ne sera autorisée
 - Aucune diffusion personnelle ni cession à une tierce personne ne sera permise.
- Les vidéos seront uniquement consultables, par les commissions disciplinaires, et seulement si des faits survenus l'exigent.
- Les vidéos relatant des faits répréhensibles, seront extraites et stockées par les commissions disciplinaires à des fins d'instructions.
 - Celles-ci seront susceptibles d'être utilisées par les commissions disciplinaires afin d'établir ou révéler la vérité.
 - Elles seront détruites dès la clôture d'un dossier disciplinaire de référence.
 - Les vidéos ne seront en aucun cas utilisées pour apprécier une situation relevant d'un fait de jeu ou bien une décision arbitrale sans lien avec des faits contrevenants.
- Les vidéos considérées inutiles seront détruites dans les trente jours suivant la rencontre de référence, sauf dossier disciplinaire en cours.
- Le matériel sera récupéré par un officiel accompagnateur à l'issue de la rencontre pour être remis au siège du district.



❖ Nombres de matchs couverts



Pôle Formation

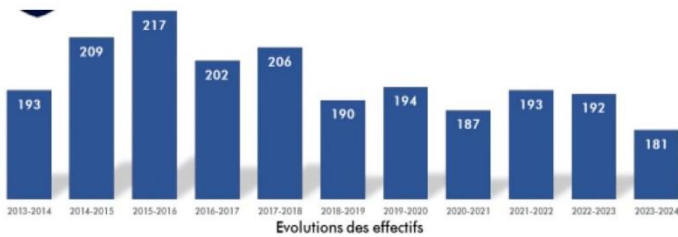
Responsables :

Mourabit Adil & Zeghli Mourad

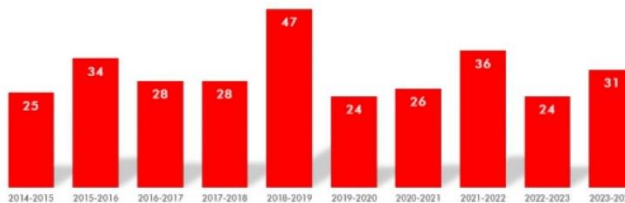


INTRODUCTION

Evolution des effectifs CDA de 2014 à 2024 réaliser par la LMF:

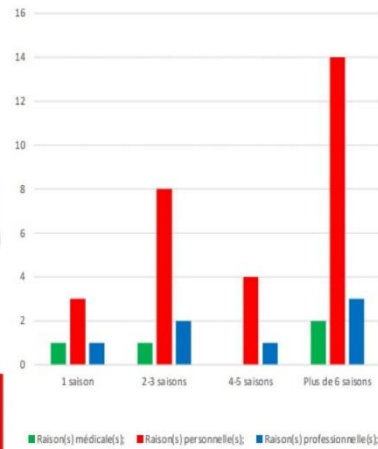


Evolution des effectifs

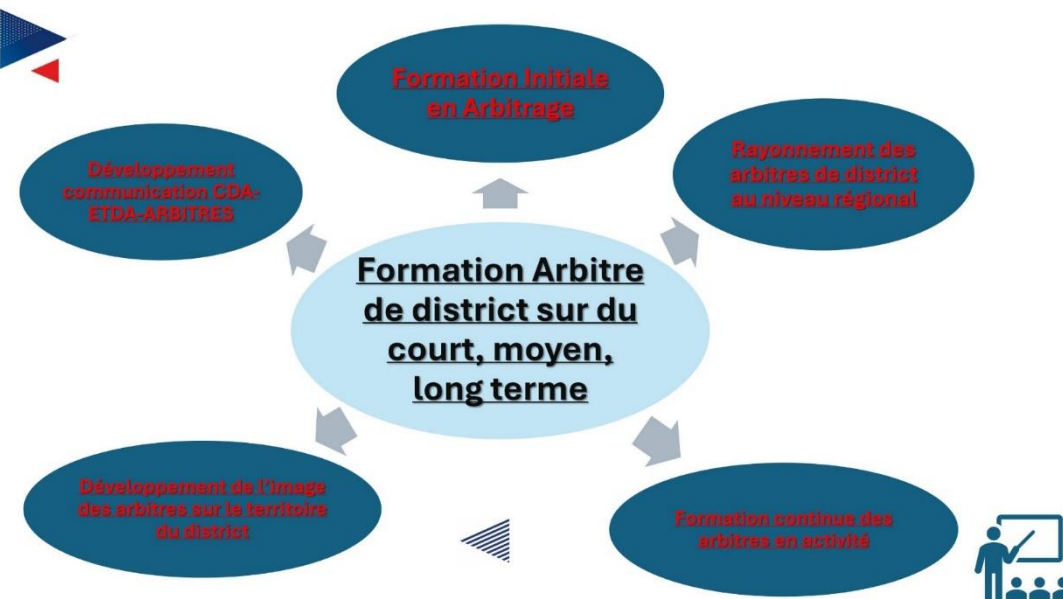


Evolution des Arrêts

Raisons d'arrêts en fonction du nombre d'années d'arbitrage



■ Raison(s) médicale(s); ■ Raison(s) personnelle(s); ■ Raison(s) professionnelle(s);



EQUIPE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE (ETDA)

L'E.T.D.A. est la structure technique départementale qui assure, au travers de ses différentes missions, la Formation, le Développement et le Recrutement des Arbitres sur le territoire du district.

L'E.T.D.A. est subdivisée selon les pôles suivants :

- **Pôle Formation et Organisation des Stages**
- **Pôle Candidat Ligue**
- **Pôle Lois du jeu**
- **Pôle Jeunes Arbitres**
- **Pôle Féminin**
- **Pôle Relationnel, Fidélisation et Développement de l'Arbitrage**
- **Pôle Relation CDA – CRA-CTRA – ETDA**
- **Pôle Observations**





BILAN PÔLE FORMATION

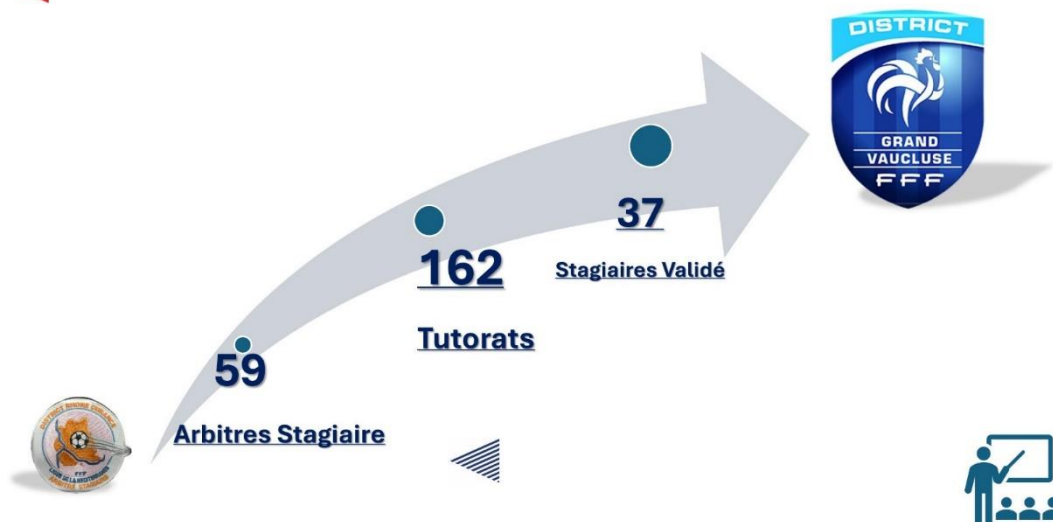
Formation Initiale en Arbitrage



EFFECTIFS FIN DE SAISON 2023/2024



SUIVIE DES ARBITRES STAGIAIRES



➤ Remise des écussons :

- CHELLAH MEHDI
- SALHI MOHAMED
- RIEUX LORENZO
- DRIBAL YANIS
- DE CASTRO SYLVA ELY
- HARANE WALID
- DESOLA JULES
- BOUHDACHE INES
- VIERA LUCAS



PÔLE JEUNE ARBITRE DISTRICT

- Détection des nouveaux talents (Profil pour la ligue)
- Accompagner nos JAD pour intégrer la catégorie Sénior

DESIGNATION EN U18/U19

ASSISTANT LORS DES RENCONTRES DE CHAMPIONNAT SENIOR

ADMISSION EN CATEGORIE SENIOR

Promotion en catégorie sénior:

- ABERKANE MOHAMED
- AUBERT ADRIEN
- ALVES TONY
- BELHADRI YANIS
- BOUAISS AMINE
- EL KADI NAWFAL
- MRIOUH CHADI
- YAHIA BENATTIA ZENEDINE



CATÉGORIE
SÉNIOR



PÔLE CANDIDATS LIGUE

10 Arbitres sélectionnés en début de saison

5 réussites au probatoire CDA

4 Réussites à l'examen théorique

Arbitres admis à l'examen ligue:

✓ Rayan MASSOUAB

✓ Luca HOORNAERT

✓ Yanis BENDOUMA



PÔLE RELATIONNEL, FIDÉLISATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'ARBITRAGE

❖ Interventions clubs :

- Stade Maillanais
- U.S Plan d'Orgon



Recrutement de
nouveaux
Arbitres

SENSIBILISATION
SUR
L'ARBITRAGE



❖ Formation Arbitre Assistant Bénévole

➤ Remise Des Attestations de formation & Dotations District :

NOM	PRENOM
CLAUDON	Stéphane
BARTHEE	Romain
MALMASSON	Franck
GUETTOUCHA	Ilian
GUETTOUCHA	Zakaria
BARONTINI	Jonathan
REDONDO	Angel
GUYOT	LAURENCE
LECOURT	Clément



PÔLE FÉMININ

Objectifs :



8

**Arbitres Féminin
Actuellement**



4

**Arbitres Féminin
En Début de Saison**



Remise Des Trophées



RAYAN MASSOUAB



Trophée Michel PERILLER
Saison 2023/2024



YANIS BENDOUMA



Trophée Meilleur Espoir Jeune
Saison 2023/2024





INAYA DIHA



**Trophée Meilleur Espoir Féminin
Saison 2023/2024**



TARIK BAGHOU



**Trophée Tyler
Saison 2023/2024**



**LA CDA VOUS REMERCIE POUR LE SERVICE RENDU
MERCII !!**

TARIK BAGHOU

AIMAD RHAZALI



FIN DE CARRIÈRE



grandvaucluse.fff.fr

COMMISSION DES ARBITRES

EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE EN ARBITRAGE

I. VALIDATION CLASSMENTS

Considérant le retrait des arbitres en activité du district grand Vaucluse, conformément au règlement intérieur de la CDA, la Commission Des Arbitres valide les classements et les affectations des arbitres de District pour la saison 2024/2025 lors de la réunion **du Vendredi 24 mai 2024**, et transmet au comité directeur pour approbation.

Considérant l'approbation du comité directeur des classement et affectations pour la saison 2024/2025 lors de sa réunion du Lundi 27 Mai 2024, mentionnées dans le **Bulletin officiel numéro 43 publié le 31 mai 2024**.

grandvaucluse.fff.fr

➤ Classements & Affectations 2024-2025

CATÉGORIE D1		
NOM	PRENOM	AFFECTATION 2024/2025
SAHBI	JAMEL	DISTRICT 1
BEN AISSA	AKIM	DISTRICT 1
DE CASTRO	LOÏC	DISTRICT 1
YAMLOUNI	NOAAMAN	DISTRICT 1
GARCHI	OUADI	DISTRICT 1
BENMOUFPOK	DIELLOUL	DISTRICT 2
VAN MEEL	ALAN	DISTRICT 2
OURYAGHLI	SOUFIAN	DISTRICT 2
BAGHOUCHE	TARIK	ARRÊT
CONSTANTIN	NICOLAS	DISTRICT 1
EZKIYOUH	MOHAMED	DISTRICT 1

CATÉGORIE D2		
NOM	PRENOM	AFFECTATION 2024/2025
M'HAYA	OMAR	DISTRICT 1
BOUBKARI	ABID	DISTRICT 1
M'HAYA	YOUSSEF	DISTRICT 1
GALERAN	CYRIL	DISTRICT 1
DARRAZI	NAJIM	DISTRICT 2
JAMALI	YOUSSEF	DISTRICT 2
BELABACCI	MOHAMED	DISTRICT 2
AGBI	AZIZ	DISTRICT 2
GARCIA	KEVIN	DISTRICT 2
HAMNACH	SIDI MOHAMED	DISTRICT 3
NIVET	ARNAUD	DISTRICT 3
COLOMBO	STEPHANE	DISTRICT 3
EL IDRISSE	JAMEL	DISTRICT 3
BENMALLEM	ABDELATIF	DISTRICT 3

Dans un délai d'un mois à partir de sa notification, il est possible de faire appel de cette décision devant les tribunaux administratifs. Cependant, la validation de ce recours contentieux nécessite une saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans un délai de 15 jours après la notification de la décision, conformément aux articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

grandvaucluse.fff.fr

➤ Classements & Affectations 2024-2025

CATÉGORIE D3 POULE A		
NOM	PRENOM	AFFECTATION 2024/2025
AGZERIN	ZAKARIA	DISTRICT 2
CHANCHOUCHE	NOCOLAS	DISTRICT 2
PALISSE	JULIEN	DISTRICT 2
EL HASSOUNI	ABDELLEH	DISTRICT 2
ROUX	VAINCENT	DISTRICT 3
BARUQUE	YOANN	DISTRICT 3
EL AFOUI	ABDELMAJID	DISTRICT 3
KEBBOUR	ZENEDINE	DISTRICT 3
ALLAMI	AISSAM	DISTRICT 3
HOUUMADI	MOUSSA	DISTRICT 3
ZENASNI	RAMDAN	DISTRICT 3
AUBERT	ANTONY	DISTRICT 3
DHEM	OTHMAN	DISTRICT 3
SECIU CRISTIAN	ALIN	DISTRICT 4

CATÉGORIE D3 POULE B		
NOM	PRENOM	AFFECTATION 2024/2025
ZEGHLI	ALAEDINNE	DISTRICT 2
VAROQUEAUX	GABRIEL	DISTRICT 2
EL HASSOUNI	NORDINE	DISTRICT 2
KARA ALI	ABESS	DISTRICT 2
RHOUMI	HAMZA	DISTRICT 3
MASSASSI	ADIL	DISTRICT 3
BOUYDMAREN	EZDINNE	DISTRICT 3
POIRSON	FREDERIC	DISTRICT 3
BENMALLEM	MOHAMED	DISTRICT 3
TADLAOUI MAHER	YOUSSEF	DISTRICT 3
CHFIRA	NORDINE	DISTRICT 3
NGUEYMA	LOIC	DISTRICT 3
BOUDIEN	SAID	DISTRICT 3
LOUNISSA	RAFIK	DISTRICT 4
BRICHARD	STEVE	DISTRICT 4

Dans un délai d'un mois à partir de sa notification, il est possible de faire appel de cette décision devant les tribunaux administratifs. Cependant, la validation de ce recours contentieux nécessite une saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans un délai de 15 jours après la notification de la décision, conformément aux articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

➤ **Classements & Affectations 2024-2025**

CATÉGORIE D4 POULE A		
NOM	PRENOM	AFFECTATION 2024/2025
POPCU	CYRIL	DISTRICT 3
M'HAYA	NABIL	DISTRICT 3
LAMACHI	FOUAD	DISTRICT 3
EL FIGHA	AZIZ	DISTRICT 3
EFE	GABRIEL	DISTRICT 4
IKAN	MOUSSA	DISTRICT 4
SAIDI	ESSAM	DISTRICT 4
NAAMANI	SAMIR	DISTRICT 4
ANTOINE	MARC	DISTRICT 4
LACHACHTI	SEBASTIEN	DISTRICT 4
ZAIDI	SEBTI	DISTRICT 4
GOREN	FERHAT	DISTRICT 4
RAHIMI	MOHAMED	DISTRICT 4
RAHIH	ADAM	DISTRICT 4

CATÉGORIE D4 POULE B		
NOM	PRENOM	AFFECTATION 2024/2025
HANTALOU	MOHAMED	DISTRICT 3
VASSE	GUILLAUME	DISTRICT 3
RAMY	MOUSTAFA	DISTRICT 3
BOURAKBA	JAOUAD	DISTRICT 3
GUENFOUD	ABDELLALI	DISTRICT 4
FATNASSI	BALIR	DISTRICT 4
DGHOUGH	HICHAM	DISTRICT 4
EFE	MATHEU	DISTRICT 4
COLLIN	EMILLIE	DISTRICT 4
KOUARA	HASSANE	DISTRICT 4
CATTANEO	ANGELO	DISTRICT 4
ABERKANE	MOHAMED	DISTRICT 4
ALVES	TONY	DISTRICT 4
BOUAISS	AMINE	DISTRICT 4
MRIOUH	CHADI	DISTRICT 4
YAHIA BENATTIA	ZINEDINE	DISTRICT 4



Dans un délai d'un mois à partir de sa notification, il est possible de faire appel de cette décision devant les tribunaux administratifs. Cependant, la validation de ce recours contentieux nécessite une saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans un délai de 15 jours après la notification de la décision, conformément aux articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

➤ **Affectations 2024-2025**

CATÉGORIE A.ASS D1		
NOM	PRENOM	AFFECTATION 2024/2025
ABDELHAK	MOHAMED	Neutralisé
CHOPIN	CORINNE	Neutralisé
EL HAMZAOU	SAMIR	Neutralisé
GAHDJAOU	ALAOU	Neutralisé
ROSSO	LLOYD	Neutralisé
ZAIM	RACHID	Neutralisé

CATÉGORIE A.ASS D2		
NOM	PRENOM	AFFECTATION 2024/2025
AOULAD AHMED	HAKIM	Neutralisé
BOUAITA	SAMIR	Neutralisé
BOURKOUNE	AHMED	Neutralisé
CACHEUX	SEBASTIEN	Neutralisé
CHERGUIA	AHMED	Neutralisé
DEBII	ILIAS	Neutralisé
DESOLA	CEDRIC	Neutralisé
DJELASSI	SOFIAN	Neutralisé
EL MOUSTAID	BILLEL	Neutralisé
IKAN	MOHAMED	Neutralisé
LABIDI	RACHED	Neutralisé
ROSIC	IVAN	Neutralisé
SIBGUI	AYOUB	Neutralisé



Dans un délai d'un mois à partir de sa notification, il est possible de faire appel de cette décision devant les tribunaux administratifs. Cependant, la validation de ce recours contentieux nécessite une saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans un délai de 15 jours après la notification de la décision, conformément aux articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

MERCI à tous pour votre présence et votre confiance.
Vous étiez plus de 150 à assister à notre Assemblée Générale



